

COUSANCE

Fleurissement : Cousance a gagné sa 2^e fleur



Le maire s'est félicité de cette distinction qui témoigne « d'une volonté de donner aux habitants un cadre de vie agréable ».
Photo d'archives et d'illustration Progrès/Nicolas BROISSAND

Ce mardi 15 novembre, le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté a organisé à Dijon la remise des prix 2022 du label « Villes et Villages Fleuris ».

La commune de Cousance a eu l'immense joie de gagner sa deuxième fleur :

« Ce prix récompense notre volonté de donner aux Cousançois un cadre de vie agréable où la recherche du bien-vivre est une préoccupation majeure pour les élus que nous sommes », s'est félicité le maire de la commune Christian Bretin.